

# éducation Sud 80

EXPRESSION DE SUD ÉDUCATION SOMME



Union  
syndicale  
**Solidaires**

Decembre 2017

N° 154

## À l'intérieur :

Mineurs isolés et Rectorat .....	1
Mobilisation au lycée Delambre.....	2
A.G. ....	3
Passé et avenir de la sélection à l'université .....	4

## Mineurs Isolés et Rectorat

*La situation des mineurs isolés étrangers sur Amiens est préoccupante.*

Brigitte Fouré, Maire d'Amiens, avait déclaré sur France Bleue Picardie le 24 octobre 2017.

« Il n'est pas tolérable que dans un pays comme le nôtre il y ait des personnes qui soient à la rue mais je peux vous dire que les conditions d'accueil à Amiens sont de qualité et qu'elles permettent de faire face aux besoins ». Et pourtant...

L'Aide Sociale à l'Enfance, service du département, laisse sans protection certains mineurs. Ils sont refoulés aux portes de l'ASE car ils ne « font » pas mineurs. Un acte de naissance en main, on leur répond que c'est un faux. Ils ne sont pas évalués et ne peuvent accéder à leur droit à la scolarité.

Des rassemblements et manifestations ont eu lieu ces derniers mois sur Amiens pour dénoncer cette situation. Laurent Somon, président du département répond par des chiffres. Sous prétexte de moyens, des mineurs se retrouvent dans une situation alarmante.

Les associations, RESF, Réseau Solidaires, la Boîte Sans Projet, des citoyens engagés accompagnent au mieux les mineurs isolés pour les loger et les accompagner dans les méandres administratifs. C'est un vrai casse-tête.

Certains mineurs accèdent à une scolarité mais la situation reste compliquée : logés la semaine en internat, ils sont à la rue les week-ends. Le rectorat déplore sincèrement la situation, mais n'a pas de ligne budgétaire pour aider financièrement les lycées. Ils disent avoir des moyens humains, mais lesquels ! Un troisième poste de FLE (Français Langue Etrangère) a ouvert pour quelques heures à l'Acheuléen. Mais elles sont assurées par des professeurs déjà en poste, qui se chargent de travail en plus. Le rectorat compte sur l'engagement des professeurs pour assurer les heures de classe UPE2A (pour les élèves allophones). Sinon, le recrutement de contractuels est en cours...

Une classe de primo-arrivants est nécessaire à Doullens, la question sera étudiée pour la rentrée 2018.

Le rectorat a rappelé que leur champ d'action est limité, mais essayez de faire au mieux dans le respect des règles et des procédures. En attendant, des mineurs restent plusieurs mois éloignés de l'école..."

Déposé le vendredi 22 décembre 2017

Dispense de Timbrage

AMIENS CTC

SUD  
EDUCATION  
SOMME

**P**

**PRESSE**  
DISTRIBUÉE PAR  
LA POSTE

## ROUTAGE 206

### Nous contacter

Sud Éducation, 3-5 rue Jean Godris,  
80000 AMIENS

Mail : [somme@sudeducation.org](mailto:somme@sudeducation.org)

[www.sudeducation-somme.org](http://www.sudeducation-somme.org)

Facebook : SUD Éducation Somme - 80

Portable : 06 07 05 76 67

Permanence le jeudi de 14h à 17h,  
3-5 rue Godris (centre ville) Amiens

Bulletin bimestriel du syndicat Sud-Éducation 80 imprimé au siège du syndicat. CPPAP 0920 S 07511 Dépôt légal Amiens centre de tri. – Directeur de publication : Bertrand Hansart. Dispensé de timbrage. Prix au numéro : 1,5€. Abonnement : 10 €/an. ISSN 2430-1655

# Mobilisation et répression au lycée Delambre à Amiens

Le lycée Delambre est situé dans le quartier d'Amiens Nord, secteur prioritaire de la politique de la Ville. Deux des trois collèges de rattachement sont des collèges REP+. Suite à la dernière réforme de l'éducation prioritaire, les lycées ont été sortis de l'éducation prioritaire. Pour le calcul des dotations horaires, Delambre est de ce fait traité exactement de la même façon que des lycées de centre-ville, sans tenir aucun compte de la sur-représentation des classes populaires.

## **35 élèves par classe en seconde à la rentrée 2017**

Malgré les alertes adressées par les personnels au Rectorat, celui-ci a décidé unilatéralement de fermer une classe de seconde à la rentrée 2017. Une fois passé le seuil-limite des 35 élèves par classe, l'administration du lycée a même été contrainte de refuser d'inscrire des élèves affectés à Delambre faute de places dans les classes. Les prévisions d'effectifs à la baisse en seconde avaient pourtant servi au Rectorat à justifier la baisse de la dotation du lycée pour 2017.

À la rentrée, le résultat ne s'est pas fait attendre. À l'heure d'information syndicale de septembre, les collègues de math, histoire-géographie et français en secondes ont fait part de leur désarroi et de leurs doutes sur leurs capacités à « tenir » ainsi jusqu'à la fin de l'année.

## **Face au silence de l'employeur : les personnels se sont mis en grève le 7 décembre**

À compter de ce moment, les fiches dans le Registre de santé et sécurité au travail (RSST) n'ont pas cessé de se multiplier, au même rythme que les incidents, agressions et bagarres entre élèves, difficultés systématiques à faire classe, déclenchements d'alarmes incendie à répétition, intrusions dans les classes... Une CHS exceptionnelle a eu lieu le 14

novembre à la demande des personnels, mais sans débloquer aucun moyen supplémentaire. Le CHSCT académique a également été saisi, sans réponse à ce jour. Face au silence de l'employeur, le droit de retrait a été mis en débat lors d'une AG des personnels et c'est finalement une journée de grève qui a été votée pour le jeudi 7 décembre. Une audience avec la Rectrice a été obtenue et un rassemblement devant le rectorat réunissant les personnels, les élèves et les parents a été organisé.

## **Miettes et bouts de ficelle pour tenter de colmater les brèches**

À la sortie : un assistant d'éducation supplémentaire et une promesse de recrutement de cinq services civiques supplémentaires, en plus des cinq déjà recrutés depuis la rentrée. Après la suppression des contrats aidés, l'éducation nationale franchit un nouveau cap dans l'exploitation sans vergogne de la précarité, en autorisant le recrutement de « volontaires » encore plus précaires et encore moins payés pour pallier au manque de personnels titulaires formés !

## **Une volonté : le démantèlement du service publique d'éducation**

La Rectrice a pourtant reconnu en audience que Delambre n'aurait pas dû se retrouver avec 35 élèves par classe en seconde... pour aussitôt se retrancher derrière les arguments de la contrainte budgétaire et de la pénurie d'enseignants. Des constats d'impuissance qui, en provenance d'un État qui se situe au 5ème rang des puissances économiques mondiales sont en réalité l'expression d'une volonté politique bien réelle : le démantèlement du service public d'éducation et sa marchandisation.

# Mobilisation et répression au lycée Delambre à Amiens

## Répression du mouvement lycéen en construction

Conscient-e-s de l'injustice de la situation, des lycéen-ne-s ont décidé de poursuivre la mobilisation en bloquant l'établissement. Ils et elles ont été violemment réprimés par la police. Cela n'a fait que renforcer les tensions entre les personnels, l'administration, les élèves. Une demande d'audience intersyndicale (SUD éducation, CGT'éduc, STE-CNT et SNES-FSU) a été adressée à la Rectrice afin de comprendre comment de tels débordements ont été rendus possible.

De nouveaux incidents ont eu lieu jeudi 14 décembre suite à une nouvelle tentative de blocage par quelques élèves et des lycéens extérieures à l'établissement. La répression policière, judiciaire et disciplinaire se resserre : 19 jeunes ont été placés en garde vue. 5 ont vu leur garde à vue prolongée, 4 ont été déferés en justice pour comparution immédiate, 1 a été incarcéré. Certains des élèves de Delambre ayant fait 24h de GAV ont été exclus d'office 8 jours à leur retour au lycée le lendemain

La mécanique est bien huilée et tout a été mis en œuvre pour écraser dans l'œuf toute tentative de contestation. La mobilisation et les revendications légitimes des personnels et des élèves sur leurs conditions de travail et d'étude sont ainsi passées d'un jour à l'autre de la rubrique « luttes sociales » à celle des « faits divers ».

## Les revendications des personnels et des élèves restent entières.

Des enseignant-e-s supplémentaires pour dédoubler les classes de secondes, le rétablissement du 2ème poste de CPE, des personnels de vie scolaire affectés à de vraies missions d'éducation. Des limitations d'effectifs dans les classes à la rentrée prochaine comme dans les collèges de l'éducation prioritaire. Des locaux rénovés et des agents techniques et d'entretien en nombre suffisants.

**Contre l'école du tri social et des inégalités en marche,  
Contre la réforme du lycée, du baccalauréat et contre la sélection à l'université,  
Pour des moyens humains supplémentaires en urgence et pour la rentrée 2018,  
Il faut continuer la lutte !**

## AG

L'Assemblée Générale du syndicat se tiendra le jeudi 11 janvier 2018 à 17H30.

Ordre du jour :

- Point non traité à la dernière AG : Adhésion BSP ?
- Points d'actualités: Lycée Delambre, UPJV, Réforme du bac, Mineurs isolés
- Demande au CF de retirer l'appel de Beauchastel
- Préparation du Congrès

# Passé et avenir de la sélection à l'université

La sélection est une réalité omniprésente et transversale dans presque toutes les institutions et les pratiques d'enseignement. Son dernier avatar dans le supérieur, fruit de l'élection présidentielle et de la loi sur l'orientation des étudiants (<http://www.assemblee-nationale.fr/15/projets/pl0391.asp>), en présente tous les caractères : Idéologie de segmentation sociale très marquée (au service de tous, paraît-il !) et nécessités pratiques. Cette fois l'offensive commence sous prétexte des ratés du système d'orientation post-bac et son traitement « égalitaire » de la pénurie d'offre, liée, d'une part, à l'accroissement continu du nombre d'étudiants entrant à l'université (passé par exemple de 25000 à 30000 en 5 ans à l'UPJV) et, de l'autre, à l'engouement très fort de ces étudiants pour un petit nombre de filières, totalement engorgées (droit, psycho et sport). Rajoutons-y localement un budget de l'Université de Picardie qui risque de ne même plus être capable d'assurer les salaires, et la menace concomitante de reprise en main de la gestion de l'Université par le ministère, qui poussent à la résolution du problème par l'assèchement relatif du nombre d'entrants et un gel des recrutements qui ne fera qu'accroître l'incapacité d'accueil.

La réponse (presque) unie des syndicats de personnels et d'étudiants, qui s'est faite entendre lors de deux assemblées générales tenues il y a une semaine, a conduit à une demande minimale : Plus d'argent pour permettre de boucler le budget cette année et suspension du gel des postes. Une petite référence à la sélection a été obtenue de l'intersyndicale grâce au poids de FO et de SUD, mais les autres syndicats, beaucoup plus ambigus localement sur le sujet, ont remis cette exigence au second plan. Il s'agit donc pour l'instant surtout de ménager pour la présidence de l'Université des marges lui permettant de continuer à gérer à vue. Lors de l'assemblée générale des personnels, la souffrance des enseignants de disciplines engorgées (psycho, sport) et de disciplines au pain sec (socio, qui perd en première années 30% de ces TD) s'est faite entendre, en parallèle à celle des personnels précaires dont les espoirs d'embauche se trouvent encore affaiblis.

La position de la section locale de SUDÉducation est de s'opposer à la sélection à l'entrée de l'université que prévoit la nouvelle loi : Tous les bacheliers doivent pouvoir intégrer la licence de leur choix. Des moyens pérennes, et équitables entre tous les systèmes d'enseignement supérieur (aujourd'hui un étudiant de l'UPJV coûte non seulement beaucoup moins à l'Etat qu'un étudiant d'une école d'ingénieur, mais aussi moins que celui d'une université d'un « grand » centre), doivent être fournis par le ministère pour assurer cette tâche essentielle du service public dans une société démocratique.

Cela ne veut pas dire que nous nous satisfaisons de la situation antérieure. La sélection existe déjà dans les universités : Médecine, IUT, masters ... et évidemment en dehors des universités : Ecoles d'ingénieurs ou de commerce, écoles préparatoires et instituts spécialisés en tous genres. Nous nous opposons à l'idéologie sous-jacente de ce système malthusien : L'enseignement est un droit universel, et les jeunes qui ont le niveau le plus faible sont justement ceux qui doivent le plus, s'ils le souhaitent, avoir accès aux meilleures formations. Ce ne sont ni les besoins de l'économie mercantile ni les intérêts à court terme des politiciens en mal de budgets bien bouclés qui doivent décider de cette question fondamentale.

**La section SUDÉducationUP entend poursuivre et accentuer le combat dans les semaines à venir.**